



**LOUS MITIEYS**

# AZZUR



**Le bulletin d'information de la commune d'Azur**





# LE MOT DU MAIRE

---

Après un « 4 pages » publié en Septembre, *Lous Mitiéys* revient vers vous. Un début de mandat compliqué du fait de la Covid nous contraignant à limiter les rencontres en présentiels mais nous obligeant à élever nos connaissances numériques pour communiquer. Malgré cela l'équipe municipale motivée s'engage et participe à la vie communale et intercommunale et représente Azur dans les différents syndicats et organismes qui nous accompagnent dans la gestion de la commune.

Cette Covid nous a invités à revoir nos valeurs et nos croyances ; on a vu plus de solidarités, des initiatives citoyennes, d'autres modes de travail ou de communication...Finalement un mal pour un bien ? Notre société allait trop vite peut-être et la nature nous rappelle à l'ordre. En particulier, ces dernières semaines, les trombes d'eau ont inondé routes et jardins et ces sautes d'humeur climatiques vont perdurer nous disent les spécialistes ; alors, on va s'adapter. Cette Covid va contraindre l'humanité à plus de modestie.

2020 est derrière, nous gardons espoir pour 2021. On nous promet un vaccin que nos scientifiques ont généré en six mois alors que d'ordinaire ce sont des durées beaucoup plus longues (5 à 10ans) : pourquoi ne pas s'en réjouir ? Autre réjouissance pour le village : 16 naissances à Azur en 2020.

Vous verrez dans ce Mitiéys que nos associations sont dans les starting blocks, que d'autres se sont créées pendant ce confinement avec de nouvelles idées, Cultur'Azur, Coop'Az: nous les soutiendrons. Le village bouge malgré les contraintes.

Gardez le moral, nous gagnerons cette guerre de la Covid ; nous en sortirons grandis et, je l'espère, plus solidaires.

Avec l'équipe municipale, je vous souhaite une heureuse nouvelle année 2021

Le Maire Patrick Taillade

## AZUR

▷ p 3 - 4

Dessablage du Peyroux et du moulin

▷ p 5

Résultats de l'enquête de besoins

▷ p 11

Médiathèque

▷ p 12

Culture

Fleurir nos maisons, notre village

▷ p 13

Fibre

▷ p 14

Linky

Travaux espaces publics

▷ p 15

De l'eau que de l'eau

▷ p 16

A venir

## SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

▷ p 17

CCAS

CIA de MACS

▷ p 18

SITCOM

Géolandes

▷ p 19

SYDEC

## VIE ASSOCIATIVE

▷ p 20

Le club des retraités

Le comité des fêtes d'Azur

▷ p 22

Coop'Az

Foot Loisirs

▷ p 21

Gym Azur

Les amis d'Azur

▷ p 23

Les Archers d'Azur

EN BREF ...

▷ p 24

ETAT CIVIL

▷ p 25

## DESSABLAGE DU PEYROUX ET DU MOULIN

### Dragage innovant sur le ruisseau du Moulin

Sur le ruisseau du Moulin, les promeneurs ont pu observer au mois d'octobre dernier une impressionnante machine qui plongeait son long bras prolongé d'un godet dans le bassin de dessablement. Il s'agissait de la première opération de ce type à Azur. Menée par l'entreprise UNELO, basée à Seignosse, cette opération permet de soutirer du bassin la vase et la tourbe qui, mélangées à l'eau, sont ensuite portées grâce à 750 m de tuyaux jusqu'à trois bassins de lagunage de 1000 m<sup>2</sup> chacun, situés chez Florian Fesancieux, agriculteur exploitant à Azur.

Cette expérimentation a déjà été pratiquée à Tosse.

La méthode comprend quatre phases : curage avec un godet grâce à la pelle amphibie de 44 tonnes et son bras de 17 m, dragage grâce à la pompe électrique au bout du même bras, transport de l'eau mêlée à la vase et à la boue, déversement dans les bassins de lagunage pour décantation.

Au bout du bassin, des filtres de paille protègent la vie aquatique. La paille retient les matières en suspension, évite une trop grande turbidité et protège les éventuels poissons qui n'auraient pas prudemment fui lors de la mise en place et des premières vibrations de la pelle. La vase retirée, les poissons auront davantage d'eau et devraient apprécier leur nouveau biotope, leur lieu de vie.

« Notre entreprise est la seule à posséder actuellement une pelle amphibie de ce type », précise Thomas Chardin, co-gérant d'UNELO, qui est allé chercher l'engin aux Pays Bas. L'opération est réalisée en liaison avec la Chambre d'Agriculture des Landes. C'est par elle que l'agriculteur a été contacté.

Elle est portée par le syndicat mixte pour la sauvegarde et la gestion des étangs landais, Géolandes, qui gère 16 bassins dessableurs afin de pérenniser la surface en eau de ceux-ci. La commune d'Azur fait partie de ce syndicat mixte.

## 350 m<sup>3</sup> par heure

Au bassin dessableur du ruisseau du moulin, la pelle est restée pendant une semaine. Au total, ce sont 350 m<sup>3</sup> par heure de mixture, ce mélange d'eau et de sédiments, qui ont été extraits. Après le curage et l'épandage, les sédiments bénéficieront d'un suivi dans le champ de l'agriculteur.

La matière organique sera épandue sur 1/5ème d'une parcelle de maïs de 5 hectares. L'objectif est de réduire les besoins en fumure des maïs cultivés dans ces champs, grâce à cet apport de sédiments. « Des analyses de sols, avant et après, permettront d'apprécier les résultats » explique l'exploitant agricole.

« Le plus long, explique Fanny Barbe, attentive à l'avancement du chantier UNELO, c'est l'installation des tuyaux qui a demandé trois jours de travail. »

Au total, il était prévu d'enlever 750 m<sup>3</sup> de sédiments. Le sable, lui, reste sur le fonds. Il sera extrait lors d'une prochaine opération. En fonction de la pluviométrie, le remplissage des bassins varie : davantage de pluies entraînent davantage de sédiments et demande donc davantage d'interventions. Il n'est donc pas possible de préciser quand devra avoir lieu la prochaine intervention.

## UNELO, entreprise verte

Le lieu fait partie de l'ensemble des bassins dessableurs qui, en amont de l'étang de Soustons, permettent d'y contrôler les apports de sable et donc de limiter le comblement du plan d'eau, éviter l'envasement et la baisse du niveau d'eau et participer à l'entretien. Auparavant, seul le sable était enlevé. Il n'existait pas d'autre solution technique.

Créée en 2013, l'entreprise UNELO est la fille de l'entreprise de travaux publics Chardin créée en 1976 à Seignosse. Dragage des bassins dessableurs et valorisation des sédiments font partie de ses objectifs.

Plusieurs filières sont proposées pour la valorisation des sédiments. La terre végétale va aux paysagistes ou aux agriculteurs. Le sable, quant à lui, peut être utilisé pour faire du béton où il remplace alors le sable de carrière. Une formule d'éco-béton est à l'étude : elle vise la création de parkings et de pistes cyclables drainés : des trous dans la surface du revêtement permettent l'évacuation des eaux et évitent les inondations liées à l'imperméabilisation croissante des sols.

Actuellement, 20 personnes travaillent dans les deux entreprises familiales.

« Je suis d'ici, c'est mon ADN, je souhaite travailler au mieux » explique Thomas Chardin qui propose ainsi des alternatives vertes aux solutions classiques en assurant à la fois des économies de carburant (en évitant les 50 camions nécessaires au transport de 750 m<sup>3</sup> de sable), des économies de fumure et d'eau (sur le maïs), et l'entretien des lacs et marais landais pour une meilleure qualité de vie de tous.

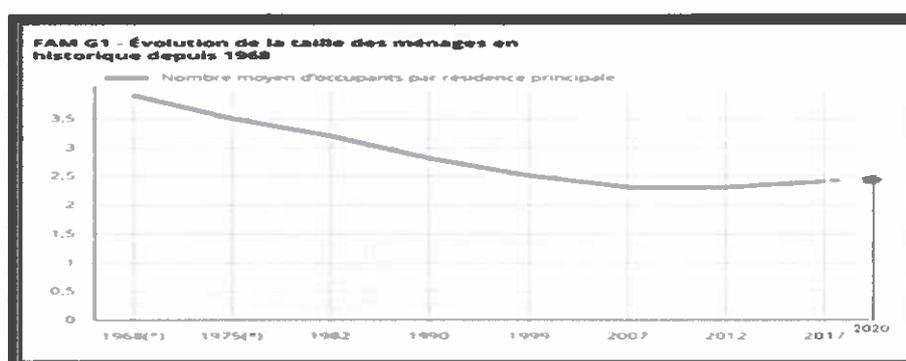
## RESULTATS DE L'ENQUETE DE BESOINS

Au mois d'octobre 2020, chaque foyer d'Azur était invité à répondre au questionnaire joint au bulletin municipal *Lous Mitieys*. L'objectif était de mieux connaître les priorités des habitants pour mieux chercher à les satisfaire.

Cette enquête, anonyme, s'adressait à l'ensemble des membres du foyer. Pour assurer la représentativité de l'échantillon, un seul questionnaire était rempli pour l'ensemble des membres du ménage.

444 questionnaires ont été distribués et **100 réponses ont été reçues**.

Compte tenu du nombre de personnes annoncé par ménage, ces 100 ménages regroupent **238 personnes**, soit 2,38 personnes par ménages ; ce qui correspond à la taille des ménages contrôlée par les statistiques du dernier recensement national de l'INSEE en 2017.



Source INSEE / recensement 2017

**Le taux de réponses (22,5 %), excellent** pour une enquête dite « en face à face », sans intervention d'un enquêteur, est doublement positif :

Il montre la motivation des habitants et permet les extrapolations les plus pertinentes.

### LA MOBILITE

L'enquête portait d'abord sur les besoins exprimés en matière de mobilité, en particulier sur la fréquence et les modes de déplacements vers Soustons, centre urbain le plus proche de notre village.

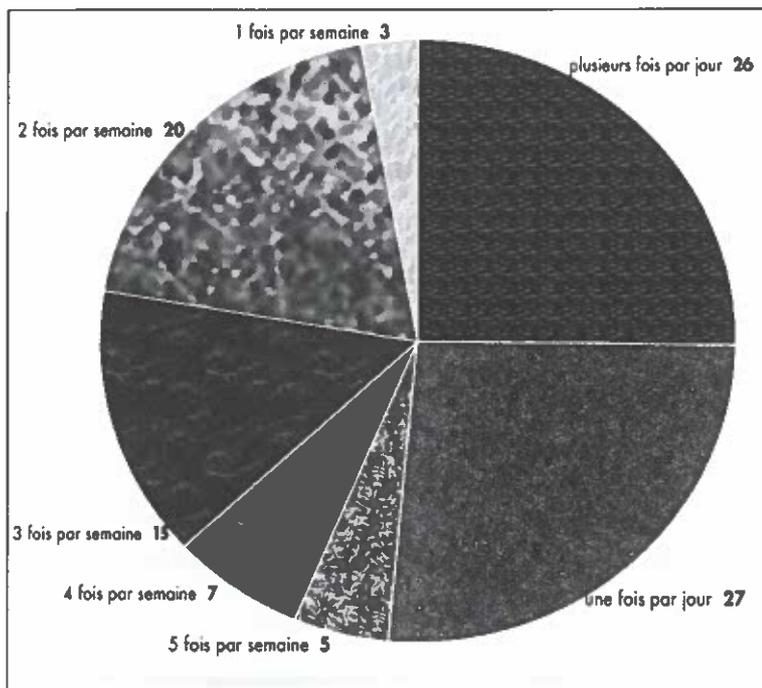
On observe que **plus de la moitié des Azuriens** va à Soustons une ou plusieurs fois par jour.

31 ménages ont précisé les autres destinations où ils se rendaient.

Les plus mentionnées sont :

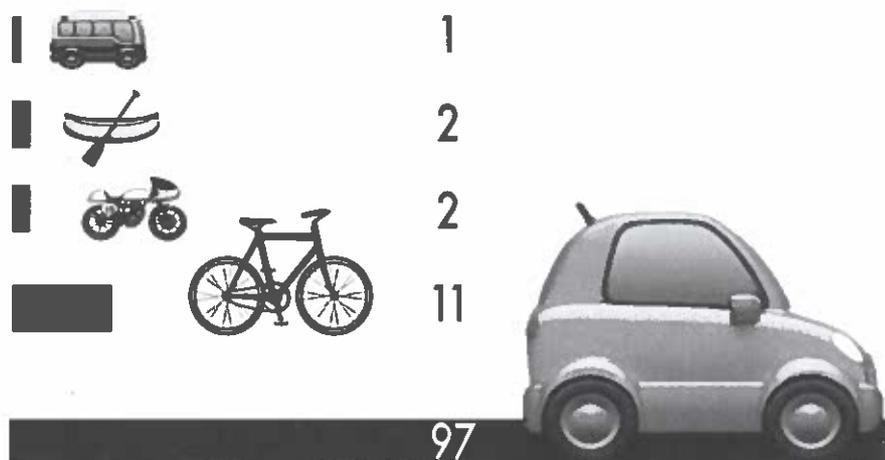
- Dax (18 fois),
- Vieux Boucau (8 fois),
- Saint Vincent de Tyrosse (6 fois)
- Messanges (6 fois),
- Bayonne (4 fois),

Moliets, Léon, Mont de Marsan, Pau, et Biarritz sont également cités.



La **voiture personnelle** est le moyen de transport le plus utilisé. La quasi-totalité des Azuriens (**97 ménages**) s'en sert. Les autres moyens de transport fréquemment empruntés sont le vélo (11), la moto (2), le bus, le scooter, le bus scolaire et l'auto-stop.

### Véhicule principal des déplacements à Soustons



L'éventuelle mise en place d'une **navette** ou d'un bus retient l'attention de près des deux tiers de la population. Parmi ceux-ci, **50 % une navette hebdomadaire**.

Dans le cas où une navette hebdomadaire existerait, les jours les plus retenus sont le lundi (marché), le mercredi, vendredi et samedi (déplacements pour fréquenter des associations). Le samedi soir (pour aller au centre culturel Roger Hanin) est également mentionné.

La fréquentation variera en fonction du choix des horaires.

### Le covoiturage

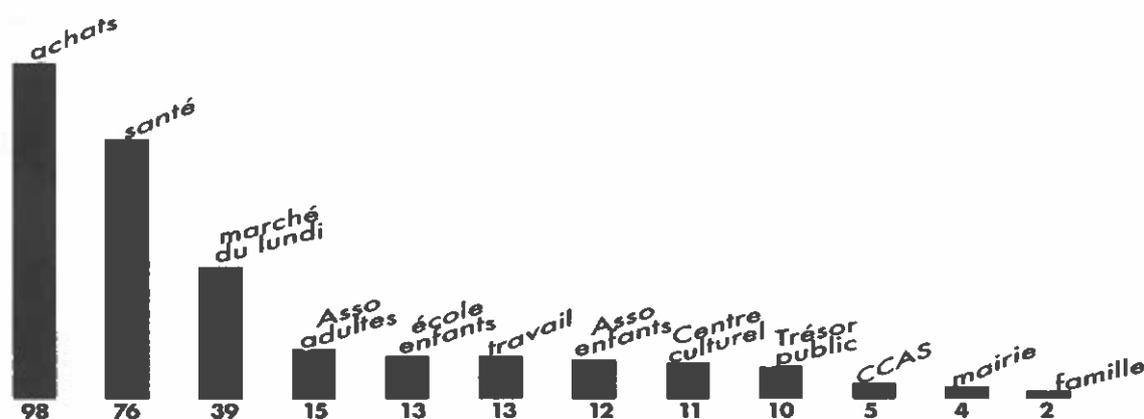
Plus du quart des Azuriens (27 %) accepteraient de faire du covoiturage mais près de la moitié (49 %) n'accepterait pas.

### Les Motifs de déplacements

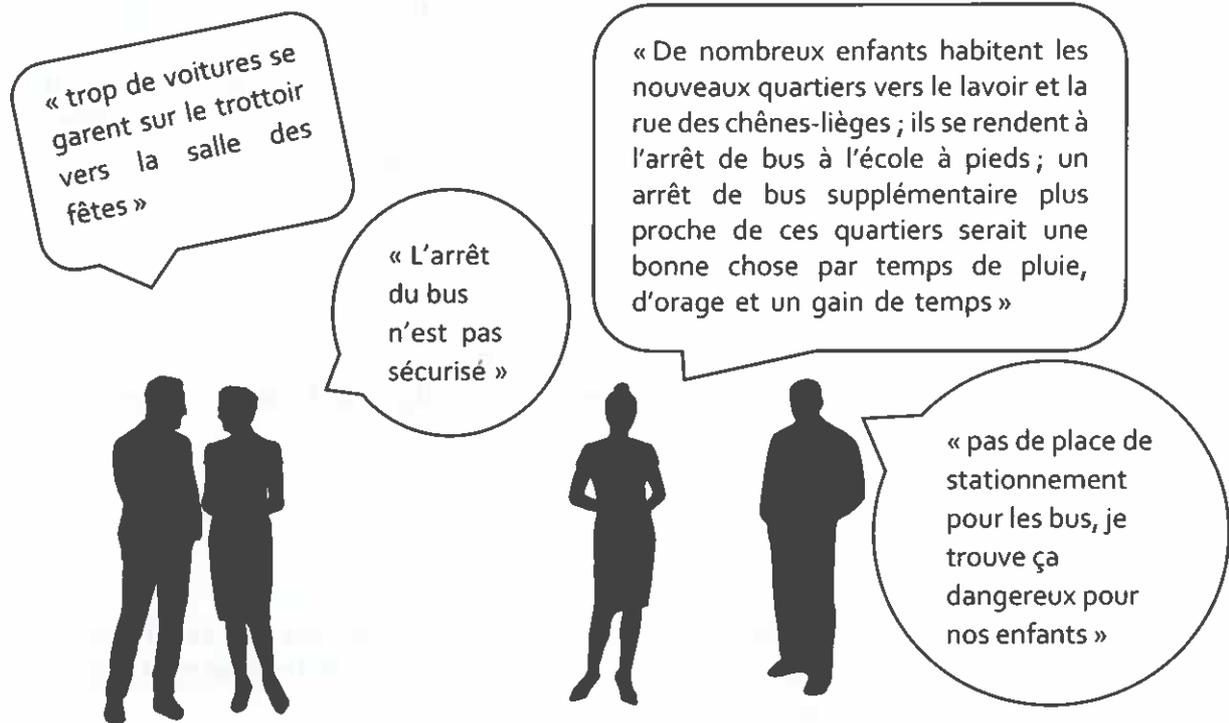
La quasi-totalité des Azuriens (98 %) se rend à Soustons pour effectuer des achats. Les  $\frac{3}{4}$  y va pour des raisons médicales (médecin, kinésithérapeute, pharmacie, infirmiers...) et plus du tiers pour le marché du lundi matin.

## LES TRANSPORTS SCOLAIRES

Ils concernent **1/5<sup>ème</sup> des Azuriens** et suscitent de nombreuses remarques de la part des ménages concernés. Ces commentaires concernent :



## La sécurité :



## La liaison difficile entre Soustons et Azur :

- ↳ « les enfants rentrent du lycée avec le Yego et se retrouvent coincés à Soustons car il n'y a pas de correspondance pour Azur »,
- ↳ « mon fils est en section foot à Capbreton et nous devons tous les jours le déposer au bus à Soustons »,
- ↳ « Tous les jours 06h 45 et 18h 45, tous les mercredis 10h 40, 11h 25, 13h 45, il n'y a aucun moyen de transport prévu pour nos enfants pour aller à Soustons ou en revenir. Quand les enfants sont scolarisés ailleurs que dans le secteur, rien n'est prévu pour les Azuriens en dehors du transport scolaire du matin et du soir »,
- ↳ « une navette Azur-Soustons serait vraiment bien les jours où les enfants finissent plus tôt »,
- ↳ « souhait d'une navette pour récupérer à l'île verte ma fille qui vient du lycée quand elle a fini plus tôt que le bus scolaire. Idem pour le collègue »,
- ↳ « pas de bus le matin ni le soir pour les jeunes qui vont dans un établissement scolaire « hors zone » et qui partent et arrivent à la gare des bus de Soustons »,
- ↳ « mon fils est au lycée de Tyrosse, il a des horaires souples...il prend le Yego Tyrosse-Soustons et ensuite je dois le récupérer en voiture car il n'y a pas de Yego Soustons-Azur »,

↳ « pas de transport Soustons-Azur sur les créneaux 16h40 et 17h40 », « retour impossible actuellement Soustons-Azur »,

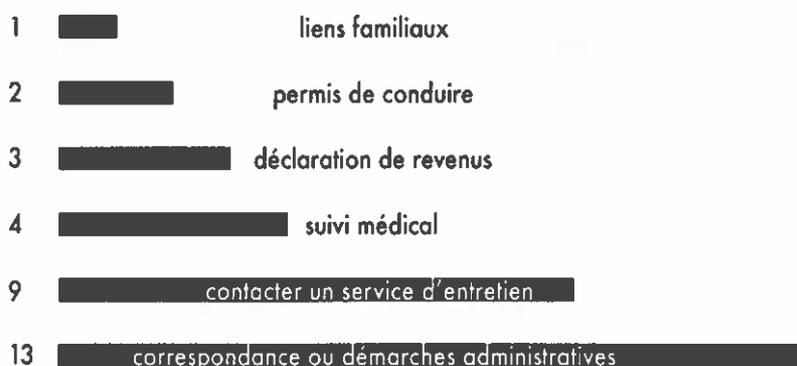
↳ « transport Azur-Soustons pour bus scolaire Soustons-Capbreton ».

## UNE MAISON DE SERVICE

Plus du quart des ménages pense fréquenter une « maison de service » où il pourra être aidé pour faire des démarches faisant appel à Internet. Les démarches administratives arrivent en tête des besoins exprimés (13 fois). Elles sont suivies par les contacts avec des services d'entretien (9 fois), le suivi médical (4 fois), la déclaration de revenus (3 fois), le travail sur photos, ...« tout ce que l'on peut faire sur un ordinateur ».

La majorité des ménages (58 %) pense ne pas utiliser ce service éventuel et 14,5% ne savent pas : « besoin de rien, jusqu'à quand ? car les démarches se compliquent ! ».

### Besoins à satisfaire par une Maison de services



## UNE MAISON DES AIDANTS

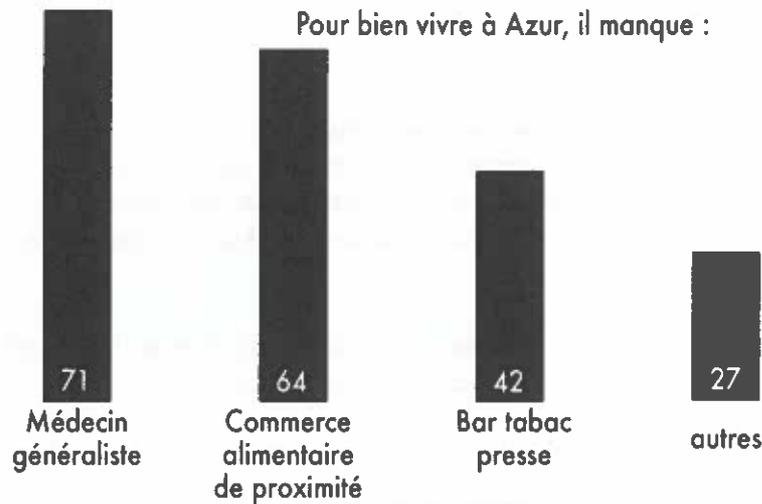
Si 41 % pense pouvoir avoir besoin de ce service un jour (« le plus lointain possible ! »), et 47 % pense ne pas en avoir besoin, trois ménages expriment que ce besoin existe déjà pour eux. « Mon mari a près de 80 ans. Nous aurons certainement besoin d'être aidés étant handicapés à 95 % » conclut une dame qui précise qu'elle plus de 93 ans.

## UN HALL DE SPORT

Les deux tiers de la population sont intéressés par un éventuel hall de sport à Azur ; mais certains s'interrogent : « pour les associations d'Azur ? », « je n'en vois pas l'utilité pour une commune de moins de 1000 habitants, double usage avec la salle multi-activité. De plus, où et avec quel budget ? »

Parmi les ménages intéressés, plusieurs précisent leurs souhaits : « un terrain de pétanque attenant au hall des sports », « foot en salle pour la période hivernale », « ping-pong », « un skatepark pour nos jeunes »

## BIEN VIVRE A AZUR



**71 % des Azuriens** souhaiterait, en premier lieu, la présence d'un **médecin généraliste** au village. Un **commerce alimentaire de proximité** est également souhaité par 64 ménages. D'autres précisent leurs souhait vers des prix compétitifs, « une épicerie normale, non participative », « une boulangerie de qualité », « une alimentation genre Leclerc ou Carrefour qui permettrait un roulement de produits frais avec DLC », « distribution, pâtisserie, boulangerie, fruits et légumes ».

Les autres besoins exprimés pour bien vivre à Azur portent sur :

**-Des services et commerces complémentaires** : retrait d'argent liquide (5 fois), la presse (sud-Ouest au minimum) et le portage de journaux, une pompe à essence, gas-oil et station de recharge électrique, un commerce pour faire vivre le village, un marché plus grand en particulier pour les vacanciers et les locataires saisonniers, un dépôt pressing, un point-relais, une pharmacie.

**-l'animation** : en particulier en direction des jeunes (théâtre, chant, sport) mais pas seulement ; il est souhaité « un lieu convivial où aller boire un café en terrasse quand il fait beau, pour lire le journal, échanger. Il n'y a pas à Azur de lieu où se retrouver, se croiser, sortir de chez soi pour les gens plus âgés et retrouver un lien social. Il manque le café du village ! Un resto c'est bien mais aucun ne sert de consommation en journée », « une animation en liaison avec le tourisme »,

**-de meilleurs services publics** : un panneau MACS en état de fonctionnement, l'intervention auprès des opérateurs (free-SFR) pour avoir au moins la 4G, une mini-crèche (2 fois) ou crèche associative, des employés municipaux supplémentaires, une navette pour Soustons et vieux Boucau.

**-la voirie** : pistes cyclables, réparation des bas-côtés de la route du stade, sécurisation du carrefour avec la route de Magescq.

Au final, si plusieurs estiment qu'« on vit très bien à Azur », et remercient pour la réalisation de cette enquête ou pour la distribution de masques, les bémols ne sont pas absents : « coût

pour la commune, pour le contribuable » et invitent à réfléchir aux coûts d'investissement et de fonctionnement avant de se prononcer.

Cette enquête permet à la fois de confirmer des demandes majeures des Azuriens et de les affiner. Les principaux besoins exprimés sont :

- un **meilleur service pour assurer les déplacements Azur-Soustons**, en particulier pour les scolaires ;
- un **hall des sports** complémentaire de la salle multi-activités actuelle ;
- un **médecin généraliste** ;
- un **commerce, lieu d'animation**.

De nombreux Azuriens (74%) ont souhaité connaître les résultats de cette enquête. Voilà qui est fait grâce au bulletin municipal *Lous Mitieys*. Ces résultats seront également diffusés sur le site municipal Internet.

## MEDIATHEQUE

Fin août, Stéphanie Decourt nous a quittés pour devenir professeur des écoles et nous lui souhaitons bonne chance dans sa nouvelle voie. Grâce à Sonia Quelen, bénévole, la médiathèque a pu rester ouverte les mercredis et samedis jusqu'à fin octobre. Nous la remercions.

Lundi 2 novembre, Lisa Jolivet a pris la relève. Elle est désormais en charge de la médiathèque, mais aura également pour mission d'aider le secrétariat de la mairie.

Titulaire d'un BEP secrétariat et d'un BTS Gestion et Animation Touristique Locale, Lisa a terminé ses études par une formation professionnelle en Marketing. Son parcours est semé d'expériences variées d'abord à l'étranger puis en France où elle exercera notamment le métier d'animatrice nature auprès du jeune public. C'est également une férue de lecture et une amatrice d'ateliers d'écriture. Elle se fera un plaisir de vous conseiller et de vous orienter dans vos choix de lecture. En prime, vous pourrez désormais choisir des CD à la médiathèque.

### GROUPE SCOLAIRE

A partir de début janvier, Lisa accueillera les classes de l'école d'Azur. Des ateliers ont été mis en place en concertation avec les maîtresses et se tiendront les lundis, mardis et jeudis.

Ainsi, tous les élèves se rendront à la médiathèque chaque semaine. A partir de février, les enfants pourront choisir un livre et le ramener chez eux tous les 15 jours.

### CLUB LECTURE

Certains d'entre vous étaient des accoutumés de ce club, c'est pourquoi il sera remis en place dans les animations régulières de la médiathèque. A compter du **mardi 26 janvier**, les passionnés de lecture pourront partager leurs coups de cœur de 18h à 19h30.

Chaque mois un thème sera proposé. Lors de nos rencontres, chacun pourra s'exprimer sur un livre qu'il a aimé en rapport avec ce thème. N'hésitez pas à participer ! Il n'y a aucune obligation, juste le plaisir de partager autour du livre.

## DIVERS

Lisa attend également vos créations afin d'égayer les murs de la médiathèque. Dessins, peintures, photos, tout ce qui peut redonner un peu de chaleur et de couleur à la médiathèque est le bienvenu.

TOUT LE MONDE PEUT PARTICIPER !

Dans le courant de l'année 2021, un coin détente pour adultes vous sera proposé. Vous pourrez vous installer confortablement et prendre le temps de lire et choisir.

## CULTURE

L'association CULTUR'AZUR vous souhaite à toutes et à tous une très belle année culturelle. Dans le cadre de cette crise sanitaire, nous ne pouvons, malheureusement, dès aujourd'hui vous annoncer notre programme.

Mais dès que le rideau sera levé, nous aimerions vous proposer, en début d'année, des chants au sein de notre église suivi par un vin chaud offert afin d'inaugurer notre association tous ensemble.

Au printemps, des samedis théâtraux pour les enfants, une promenade gourmande puis une séance de cinéma en plein air.

A l'automne, un pique-nique musical, une promenade contée autour du lac, une représentation théâtrale ainsi que des ateliers artistiques pour les enfants.

Puis, tout au long de l'année, nous proposerons des séances de bébé conteur, ainsi que des lectures de contes en français et en anglais pour les enfants.

Nous espérons pouvoir vous communiquer ce programme, plus précisément, au plus vite.

Dans l'attente de tous vous retrouver.

Culturellement vôtres.

Sandrine, Marie et Barbara

## FLEURIR NOS MAISONS, NOTRE VILLAGE

En 2020, malgré la pandémie, nous avons réussi à organiser à Azur un concours des maisons fleuries. Le jury composé d'Azuriens motivés et d'élus a sélectionné 48 maisons jugées sur quatre critères : harmonie d'ensemble, variétés choisies, entretien et, pour la première fois, le respect de l'environnement. Des bons d'achats chez un pépiniériste les ont récompensés.

Gageons que 2021 sera une année encore plus florissante !

En effet, depuis plusieurs années déjà, notre commune s'est investie dans la démarche nationale de « villes et villages fleuris ». Ce label national permet aux communes de valoriser leur engagement en faveur d'un cadre de vie de qualité et géré de manière durable. Si nous n'avons pas encore réussi à décrocher la première fleur, nous relevons à nouveau le défi, avec l'accompagnement du Comité Départemental du Tourisme.

Au programme :

- le fleurissement du centre bourg avec des vivaces et des annuelles ;
- la création d'une coulée verte reliant le bourg au nouveau quartier des chevreuils le long du ruisseau de Dèche ;
- l'entretien du bord du lac en soignant son caractère naturel ;

Certes, l'obtention de cette première fleur pour notre commune n'est pas l'ultime finalité de l'aménagement paysager local. Le label s'insère dans un projet de qualité de vie, de cheminement environnemental global alliant économies d'eau et d'énergie, préservation environnementale et qualité de l'espace public, pertinence des aménagements en fonction des lieux, implication et communication.

Chacun est ainsi invité à contribuer à l'embellissement du village.

## FIBRE

Le Sydec est venu nous informer que la fibre allait être déployée sur la totalité du village par plusieurs de ses sous-traitants. La fibre prendra les mêmes réseaux que ceux téléphoniques de Orange ou des réseaux électriques de Enedis que ceux-ci soient aériens ou souterrains.

Pour les cheminements aériens, certains d'entre vous ont reçu un courrier leur demandant de prévoir l'égagement des arbres sur leur propriété traversée par des fils téléphoniques ou électriques. Cet élagage de 1,5 m autour des fils doit faciliter le passage des câbles aériens. Les pieds des poteaux aussi doivent être nettoyés pour la même raison.

Ceux qui ne peuvent pas, ou ne veulent pas faire eux même ou sous-traiter ce travail, doivent en informer la Mairie .Le Sydec a mandaté une entreprise qui réalisera ces travaux d'égagement préparatoire à prix négocié ; les propriétaires recevront le montant correspondant à leur propriété. Les travaux d'égagement devront être terminés au premier trimestre.

Le déploiement de la fibre par voie aérienne ou souterraine devrait débuter dès le mois de janvier et se terminer au 4eme trimestre.

Chacun sera libre ensuite de contacter les opérateurs de leur choix (Orange, Bouygues, SFR, Free ..) pour se connecter comme dans le cas du téléphone ou des livebox . Dans le cas contraire, les fonctionnements existants resteront opérationnels.

Ainsi ceux qui se connecteront bénéficieront d'un accès internet beaucoup plus rapide.

### De nouveaux compteurs d'électricité à AZUR

Pour répondre au défi de la transition énergétique, notre réseau de distribution d'électricité a besoin d'être modernisé. Cette modernisation passe notamment par l'installation de nouveaux compteurs d'électricité Linky à AZUR. L'opération de remplacement des compteurs actuels, pour laquelle Enedis est missionnée, est prévue dans les prochaines semaines. Elle vous permettra d'accéder à de nouveaux services : des factures établies sur la consommation réelle, une meilleure compréhension de votre consommation d'électricité pour mieux la maîtriser...

Vous recevrez un courrier d'information envoyé par Enedis 30 à 45 jours avant l'installation du nouveau compteur. L'entreprise mandatée par Enedis vous contactera ensuite, au moins 25 jours avant son intervention. Ces entreprises seront facilement identifiables grâce au logo « Partenaire Linky ». Leurs techniciens sont formés et habilités à remplacer les compteurs.

L'installation dure en moyenne 30 minutes et ne nécessite aucuns travaux d'aménagement. L'intervention est gratuite et ne modifie pas votre contrat d'électricité.

## TRAVAUX ESPACES PUBLICS

Des travaux d'embellissement de nos espaces verts et communs ont été entrepris :

L'espace "plage", entre les deux campings, a été nettoyé ainsi que le ruisseau qui longe ce lieu.

Les pieds des arbres vont être nettoyés dans les semaines à venir et un cheminement le long du lac va être recréé prochainement.

L'espace handi-pêche a été, lui aussi, totalement nettoyé et dessouché.

Un travail de remise en valeur de ce lieu va être rapidement entrepris avec notamment la création d'un cheminement à travers la forêt depuis la première passerelle de la piste cyclable.

Le ruisseau de Peyroux a été nettoyé afin d'en faire ressortir toute sa beauté naturelle.

Le ruisseau de Dèche ainsi que les espaces verts le bordant le long des lotissements Lou Casaou, Dèche, Pébarre et Chevreuils ont été totalement nettoyés.

Une promenade ombragée et rafraichissante sillonnera prochainement le long du ruisseau.

Enfin, des travaux d'entretien du cimetière ont commencé avec notamment le nettoyage du mur ouest et un bon coup de pinceau sur le portail de ce même mur.

Les allées et espaces libres sont en cours d'engazonnement naturel afin d'ameubler le sol, d'éviter la poussière et d'en faciliter l'entretien.

## DE L'EAU QUE DE L'EAU

36 cm d'eau en 34h le week-end des 5 et 6 décembre et les conséquences que nombre d'entre nous connaissons, avec de l'eau au pied des maisons. « Du jamais vu » à Azur nous disent les plus anciens à propos des inondations dans plusieurs quartiers.

Au centre du village, le ruisseau déborde devant la salle François Mitterrand et passe au-dessus de la route; nous avons dû libérer l'écoulement en aval en cassant une buse sous dimensionnée en diamètre au city parc.

Au Gnoy 1, pourtant un lotissement récent, une nappe impressionnante devant les logements sociaux.

Une hauteur d'eau élevée au niveau du pont, allée de Sescousse, qui a pour conséquence de faire déborder l'avaloir du trottoir et renvoie l'eau excédentaire sur la chaussée.

Des problèmes aussi d'écoulement route de Magescq en face du camping Landes Azur.

Un nouveau lac au chemin de Pesson ; le lotissement Esquirou et celui de l'impasse Picasso sont aussi impactés.

Le lac est à son plus haut niveau envahissant les campings, submergeant le ponton emblématique.

Malgré les efforts des employés communaux de nettoyage de certains fossés et une tentative de dévier l'eau venant du carrefour (dit du Chinois) route de Léon et de Castets vers la forêt en ouvrant une écluse au lieu-dit *Charbonnier* pour conduire l'eau jusqu'à Nougaro et poursuivre en forêt vers la route de Magescq, nous n'avons pu éviter tous ces problèmes.

Plusieurs habitants ont pu constater la non-évacuation des eaux vannes en raison de saturation du réseau par entrée d'eaux pluviales dans le réseau d'assainissement conduisant à saturer la capacité des pompes.

### **Il faut en tirer les leçons :**

Les fossés doivent être nettoyés : c'est l'affaire du département, de la commune et de tout un chacun. Chacun doit entretenir le fossé longeant son terrain ou sa propriété.

Plusieurs de nos concitoyens ont oublié de retirer des fossés les branches résultant des tailles de haies : c'est impératif si nous voulons éviter les bouchages de buses et les inondations chez les voisins.

Les fossés des forêts doivent aussi être curés au moins tous les 5 ans. Cela a été un peu oublié ; nous alerterons les propriétaires forestiers pour qu'ils s'impliquent dans cette lourde tâche.

Le principe du PLUI qui veut que chaque lot construit évacue ses eaux sur son terrain et que chaque espace vert des lotissements absorbe l'eau des routes n'est pas satisfaisant. Sans généraliser il faut prévoir quand c'est nécessaire des noues (cuvettes enterrées de rétention) ou pour les espaces publics un réseau pluvial et des noues de taille conséquentes. C'est ce que nous venons d'exiger du lotisseur des Chevreuils.

Il ne faut pas vouloir se préserver d'une inondation en ouvrant les plaques d'égout pour évacuer les eaux pluviales, car la conséquence est la saturation du réseau d'assainissement.

S'assurer que des clapets anti-retour ont été bien installés sur le réseau des eaux vannes : cela évitera des déboures désagréables.

Plusieurs travaux sont programmés et seront exécutés dès le 1er trimestre 2021 pour tenter de diminuer les nuisances.

Nous voyons bien que les conditions climatiques changent et que nous avons des pluviométries très fortes de plus en plus souvent. Nous allons devoir nous adapter et gérer les écoulements pluviaux. La municipalité a mis en place une réunion de crise.

Tous les points critiques ont été identifiés. Un programme d'actions prioritaires est en cours:

- élargissement du pont souterrain rue Sescousse,
- changement de diamètre de buse a la passerelle du city parc,
- réhabilitation du fossé en forêt du Charbonnier jusque route de Nougaro et de route de Nougaro jusque Cap de Lanne,

Des actions à plus long terme sont étudiées avec les entreprises spécialisées.

## A VENIR

### PREMIERE FÊTE DE L'ENERGIE A AZUR

La date est retenue : **le samedi 19 juin**, une manière de fêter joyeusement et dignement le moment où on peut profiter le plus longtemps du soleil, formidable source d'énergie.

Le programme est déjà ébauché :

- visite des parcs de panneaux photovoltaïques d'Azur, guidée par des professionnels de l'entreprise NEOEN qui les a mis en place ;
- rencontre d'artisans, d'installateurs qui s'impliquent dans le secteur de l'énergie : panneaux photovoltaïques, voitures et vélos électriques, chauffage au bois, aux pellets ou granulés, isolation... ;
- échange avec des représentants d'associations et des institutions qui œuvrent pour les économies d'énergie et les énergies renouvelables près de nous et peuvent aider les ménages dans leurs démarches pour consommer mieux, consommer moins ;
- conférence-débat permettant au public le plus large de mieux comprendre les questions énergétiques et le rôle que chacun peut jouer dans la transition énergétique ;
- spectacle de la compagnie La Nacelle, basée à Herm, en écho avec le thème de la fête ;
- partage gourmand autour de produits locaux favorisant les circuits courts entre producteurs et consommateurs.

D'ici juin, naturellement, ce programme sera affiné, complété afin que les Azuriennes et Azuriens y participent au mieux, dans le cadre des territoires à énergie positive (TEPOS) dont la communauté de communes MACS fait partie.

Et la date du 19 juin peut être, sans tarder, notée dans les agendas tout neufs 2021.

# ETABLISSEMENTS PUBLICS

---

En ce début de mandat, contrainte par le temps, la municipalité a dû désigner ses représentants aux différents établissements publics auxquels nous cotisons. Ce ne sont pas moins de 11 ateliers de la communauté de communes et 15 établissements publics auquel il a fallu désigner un délégué et un suppléant. Tous ces établissements ont dû se réunir en 3 mois et renouveler leurs conseils d'administration contre 12 mois en période hors Covid.

## CCAS

### Repas de Noël

Malheureusement, le repas des retraités n'a pu être organisé en raison de la Covid 19 qui ne permet pas le rassemblement de personnes.

Le conseil d'administration s'est réuni le 4 novembre et a décidé d'offrir un colis de Noël à tous les retraités de plus de 62 ans soit 170 colis et 239 personnes concernées.

Les colis ont été distribués par les bénévoles du CCAS et les élus.

On a bon espoir de vous réunir pour un repas en 2021 !

## CIAS DE MACS

Il existe déjà plusieurs dispositifs d'aide à domicile instruits par divers organismes comme les CCAS avec la téléalarme ; le portage de repas, sous le pôle culinaire; le département avec l'APA (Aide Personnalisée à l'Autonomie), d'autres besoins peuvent être identifiés au moment de l'instruction. Tous les dossiers sont déposés en mairie et relayés par la commune.

**Dispositif Vivre à domicile- XL autonomie** : le département des Landes, en partenariat avec le groupe La Poste, a créé une société d'économie mixte **Vivre à domicile -XL autonomie** qui vise à proposer :

- une téléalarme moderne,
- des tablettes numériques adaptées aux personnes seniors, composées de logiciels spécifiques (jeux de mémoire, logiciels de communication vidéo...),
- des capteurs analysant les éventuelles sorties des bénéficiaires aux heures non conventionnelles,
- des dispositifs de lumière adaptés la nuit pour éviter les chutes,
- une visite régulière du facteur pour lutter contre l'isolement et rassurer les familles.

Le coût de l'abonnement est de 100 € par mois. L'équipement est mis à disposition. Les différentes prises en charge du Département, des Caisses de retraite et des CIAS permettent in fine d'atténuer la charge mensuelle pour la réduire à **30 € et après crédit d'impôt à 15 € par mois.**

Les personnes âgées intéressées peuvent contacter directement XL Autonomie, qui sollicite à son tour le service évaluation du CDG40 pour une visite à domicile. Le CDG40 au regard des besoins évalués définit les outils déployés de façon personnalisée

## SITCOM

Le point tri de la rue des libellules est maintenant déplacé sur la route du pont du Miey.

Une nouvelle aire de containers d'ordures ménagères est prévue à l'entrée du lotissement La Forêt Pébarre ; elle desservira les lotissements des Chevreuils et celui de La Forêt.

De même, un nouveau poste d'ordures ménagères et un point tri seront installés rue de Prim à l'entrée du lotissement du Gnoy. Il remplacera le point tri de la rue du stade qui sera supprimé pour permettre une piste cyclable et un élargissement de la rue du stade.

Pour le public : les ordures ménagères sont collectées sur la commune par le SITCOM ; chacun finance ce service par les impôts locaux notamment la taxe d'ordures ménagères prélevée avec la taxe foncière payée par les propriétaires.

Pour les professionnels (commerces, entreprises) : le même service de collecte des déchets ménagers ou spéciaux est réalisé par le Sitcom. Le paiement du service est réalisé à travers une redevance spéciale ; les professionnels participent à hauteur du service rendu.

Les tarifs sont calculés en tenant compte de deux paramètres : le code d'activité (code APE) et l'effectif salarié de l'entreprise.

Entre 2017 et 2020 ; le nombre d'entreprise redevables est passé de 5000 à près de 9000 et la recette pour le Sitcom évolue sur la même période de 1500000€ à 3250000€

## GEOLANDES

Ce syndicat mixte a été créé en 1988 pour la sauvegarde et la gestion des étangs landais. Nous avons soumis à Geolandes un projet d'aménagement des abords du lac à Azur.

Notre objectif est de protéger la biodiversité locale, mettre en valeur les activités locales traditionnelles, organiser la fréquentation en créant des cheminements piétons depuis le bourg se poursuivant en bordure du lac.

Un parcours « découverte » à vélos ou piétons selon les lieux permettra d'accéder aux divers espaces au bord du lac ; comme les pontons, l'espace fête, les bassins dessableurs du ruisseau du moulin ou du chemin du Peyroux. Le poste pêche Handicap sera réaménagé.

Sur ces circuits on découvrira la végétation locale par différents panneaux informatifs ; on expliquera ce qu'est la fonction des bassins dessableurs ; on accédera à une zone de chasse de gibier d'eau ; on apprendra ce qu'est la flore et la faune de ces espaces protégés.

La présence de plantes d'espèces végétales envahissantes sur ces parcours et ces espaces lacustres sera régulée et leur prolifération maîtrisée.

Ce sera l'occasion de connaître notre exceptionnel champ de châtaignes d'eau sur le lac.

Ces aménagements permettront aux touristes de mieux connaître notre nature et de la respecter car si elle est belle, elle est également fragile.

Notre projet a été retenu par le département pour étude, dans une première phase.

La population azurienne et les acteurs économiques du lac seront parties prenantes dans ce projet.

## SYDEC

Ce syndicat en charge de l'éclairage public a débuté les travaux d'éclairage public rue du stade et rue Ernest Legros comme cela était prévu au plan 2014 -2021.

La rue du stade devrait être élargie pour accueillir une piste cyclable pendant le mandat 2021-2026 en connexion avec une piste allant du camping Landes Azur au centre du village sur les bords de la RD50 rue de Bel air.

Le SYDEC va installer un poste pour une armoire électrique à l'espace fête du bord du Lac de façon à pouvoir accueillir un marché des producteurs locaux en été et permettre d'autres festivités telles que les sardinades du comité des fêtes ou des animations estivales.

A la demande du SYDEC, nous avons proposé de nouveaux projets d'éclairage public pour 2021 et travaillé sur un plan à 5 ans de nouveaux éclairages publics permettant au SYDEC de planifier selon des critères préétablis et selon ses ressources une sélection de projets.

# VIE ASSOCIATIVE

## LE CLUB DES RETRAITES

Bonjour à tous,

La vie de l'association a été stoppée net depuis mars 2020, nous privant de tous liens sociaux.

Nous avons tous hâte de reprendre nos animations, repas, sorties, visites, nos mercredis animés, les marches des mardis et jeudis, les jeux de boules et surtout d'être ensemble.

Nous espérons recommencer tout cela très vite, en excellente santé avec un moral au plus haut.

Bienvenue aux nouveaux adhérents.

Bonne fêtes à tous et à très vite !

Madame Mallet Marie

## COMITE DES FETES D'AZUR

Cette année étant particulière, peu d'animations ont pu avoir lieu.

Néanmoins nous avons pu organiser le carnaval sous un beau soleil et des participants de plus en plus nombreux. La magie de Charles a attiré beaucoup de personnes et les enfants étaient ravis !!!

Le loto de début mars a également pu avoir lieu, mais avec un peu moins de monde dû aux craintes du virus. Cependant il s'est très bien déroulé.

Nous avons également tenu une buvette lors du festi cornemuse qui s'est tenu au lac le 1er Août. La participation n'était pas trop au rendez- vous.

Malheureusement nous nous sommes arrêtés là pour cette année.

Par contre, pas moins d'une dizaine de nouveaux bénévoles se sont inscrits cette année.

Malheureusement pour eux, ils n'ont pas encore pu participer aux animations.

Nous leur souhaitons tout de même la bienvenue et espérons les retrouver très vite.

Nous espérons pouvoir effectuer le carnaval courant février. Nous vous tiendrons informé suivant l'évolution de la situation sanitaire. De même pour le loto de début mars.

**Le samedi 30 janvier 2021 à 18h30 devrait avoir lieu l'assemblée générale à la salle François Mitterrand.** Là aussi sous réserve de la situation sanitaire.

Dans l'attente de vous retrouver, protégez- vous, protégez les autres et portez- vous bien !!!

***Le comité des fêtes vous souhaite tout de même de très bonnes fêtes de fin d'années et vous présente ses Meilleurs Vœux pour 2021.***

## LES AMIS D'AZUR

Cette année 2020 aura été une année blanche pour notre association. Malgré de nouveaux jeunes venus rejoindre notre équipe, aucun évènement n'a pu se tenir à cause de la crise sanitaire.

Ces traditions et ces festivités locales sont la base de notre culture communale. Ce sont elles qui permettent de faire vivre un village comme le nôtre.

Nous espérons vraiment que l'année prochaine nous pourrons mettre en place des actions qui relanceront ces valeurs et ainsi pouvoir tous se réunir de nouveau dans ces moments conviviaux. Prenez soin de vous et de vos proches et croisons les doigts pour se retrouver l'an prochain.

Les présidents Thomas et Baptiste

## GYM AZUR

Gym Azur en partenariat avec l'Association Côte Basque Sport Santé (association d'intérêt général ayant pour objectif de promouvoir l'activité physique comme vecteur de santé et de bien-être) met en place un dispositif innovant de sport sur ordonnance. Il permet à toute personne en situation de sédentarité (présentant ou non une maladie chronique) de se (re)mettre à l'activité physique la plus adaptée à ses besoins en bénéficiant d'un accompagnement selon son profil et ses possibilités physiques.

Au vu de la conjoncture actuelle, nous espérons que les cours reprendront dès que possible. Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année.

Le bureau de l'association Gym Azur reste à votre disposition pour tous renseignements.

Contact : 06.86.10.48.59

La présidente, Sonia Quelen

## LA COOP'AZ : CONSOMMER AUTREMENT

Créée fin 2019, notre association regroupe, un an plus tard, une soixantaine de ménages. Une vraie réussite pour notre projet d'épicerie participative, c'est-à-dire fondé sur la participation au bon fonctionnement de l'épicerie de chaque ménage adhérent (trois heures de travail bénévole par mois).

Nous pensions commencer notre activité dès que nous aurions trouvé un local.

La pandémie et le confinement ont précipité le mouvement : il fallait faire face aux difficultés des producteurs locaux à vendre et des consommateurs à acheter.

Grâce au Comité des fêtes qui nous a généreusement accueillis dans ses locaux, nous avons pu démarrer.

Nos principes sont clairs : bénévolat, pas de bénéfice, recherche de produits de qualité au meilleur prix, travail au maximum avec des producteurs locaux. Mais trouver un local s'est avéré plus difficile que nous ne l'imaginions.

Heureusement, grâce à l'achat par la commune, pour créer un local associatif, de locaux modulaires appartenant à notre Communauté de communes, nous voici enfin installés, devant les locaux techniques municipaux et à côté du comité des fêtes.

L'épicerie participative est ouverte trois fois par semaine : les mardis et jeudis en fin de journée et le samedi matin afin de permettre au public le plus large de devenir consommateur.

Lorsque l'état des contraintes sanitaires se desserrera, une journée Portes Ouvertes est envisagée afin de permettre à tous les Azuriens de mieux nous connaître.

## FOOT LOISIRS

La saison 2019-2020 s'est achevée, comme pour beaucoup d'autres clubs, début mars avec le confinement que nous avons tous vécu.

Malgré un goût amer d'inachevé, nous pouvons être fiers de notre saison avec au compteur 12 matchs disputés dont 8 victoires, 1 nul et 3 défaites soit 43 buts marqués pour 21 buts encaissés. Félicitations à tous les joueurs qui ont su se montrer soudés et solidaires.

La saison 2020-2021, quant à elle a pu démarrer début juillet avec bien sûr le respect strict de toutes les règles sanitaires et l'interdiction de l'usage des vestiaires et douches.

Dans un contexte difficile pour tous, 8 nouveaux joueurs ont rejoint nos rangs pour renforcer ce groupe qui vit déjà très bien ensemble ; nous leur souhaitons la bienvenue.

Nous avons pu débiter le championnat amical début octobre mais après 1 match disputé, et gagné, nous avons dû nous arrêter à nouveau avec le deuxième confinement.

Nous espérons pouvoir reprendre rapidement le chemin des terrains ; tous les joueurs étant impatients de pouvoir se retrouver.

Nous espérons pouvoir organiser notre tournoi amical le 12 juin, si les conditions le permettent, avec un bon repas à la clé.

Quel plaisir nous aurions de pouvoir enfin nous retrouver tous ensemble, joueurs, azuriens et amis du club.

**BONNES FÊTES ET BONNE ANNEE à TOUS**

## LES ARCHERS D'AZUR

L'année 2020 a été pour nous tous très particulière et à oublier sur un plan sportif.

Arrêt du tir à l'arc à cause de la COVID-19 le 18 mars 2020. Plus d'entraînement, plus de compétition pendant tout le confinement.

Nous avons pu reprendre les entraînements au Jardin d'Arc le 18 mai 2020 pour les adultes et le mercredi 20 mai pour les jeunes avec, bien sûr, les gestes barrières :

- respect des distanciations physiques entre les archers, ne pas se faire la bise ou se serrer la main,
- une personne par cible, chaque archer garde son matériel et le ramène à chaque entraînement,
- gel hydro alcoolique à disposition,
- chacun amène sa gourde et son goûter,
- liste des personnes présentes pour les jeunes et pour les adultes inscriptions par mail, les créneaux sont limités à 9 personnes.....etc.

Tout ceci pour les plus courageux car tout se déroule à l'extérieur malgré le froid, la pluie et l'eau qui coule sous notre pas de tir couvert. Difficile d'être motivés....

Toutes ces contraintes et ces problèmes nous compliquent vraiment la tâche.

Le 30 août, nous avons participé à une compétition « L'ULTIME 2020 » à Boé, elle porte bien son nom et nous avons présenté une équipe garçon composée de Yann, Baptiste, Guillaume, capitaine Mathieu qui a terminé 3ème et pour la première fois une équipe fille composée de Pauline, Marie Pierre, Céline, capitaine Jean Marie.

Début septembre, une nouvelle saison, un nouveau confinement, mêmes contraintes, mêmes problèmes, dé confinement, couvre-feu donc changement d'horaires le vendredi 17h30 à 19h30.

Pas de compétition en salle, mais notre équipe Classique Homme est de nouveau engagée pour les Championnats de France de D2

- 1ère manche le 25 avril 2021 à Auros
- 2ème manche le 23 mai 2021 à Vedene
- 3ème manche le 13 juin 2021 à Boe

En espérant que tout se passe bien. Nous comptons sur vous tous pour nous soutenir.

LES ARCHERS D'AZUR VOUS SOUHAITENT  
UN JOYEUX NOEL ET UNE BONNE ANNEE 2021

# EN BREF ...

**Les crottes de chien ne portent pas bonheur.** Nous rappelons à tous les propriétaires de chiens que marcher sur une crotte n'est pas agréable. Merci donc de bien vouloir prendre les dispositions nécessaires pour le bonheur de chacun !

**La médiathèque a besoin de bénévoles !** Afin de pouvoir vous proposer des animations plus régulièrement, une aide serait la bienvenue. Si vous avez l'envie et le temps, n'hésitez pas à contacter Lisa à la médiathèque.

**Les animations de Noël** organisées par la médiathèque ont accueilli une dizaine d'enfants heureux de pouvoir partager un moment ensemble à écouter des histoires ou fabriquer leurs propres décorations de Noël. Pierre Saint-Cricq, journaliste pour port d'Albret FM a profité des contes pour faire un reportage et interroger quelques enfants.

**L'état a mis en place une plateforme d'aide à la constitution des dossiers d'urbanisme.** Ce service aide l'administré à remplir sa demande en fonction des projets, ainsi que les pièces à fournir. Il est accessible via le lien suivant : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221>. Cet outil vis à améliorer la qualité des dossiers déposés, et de ce fait en accélérer leur traitement

**Le ponton d'Azur**, toujours une place de choix. Cette fin d'année encore, le ponton a été sollicité par diverses structures : Surfrider pour les 30ans de leur organisation, une danseuse contemporaine pour un clip musical, landes publicité pour une affiche visant à promouvoir les Landes.

**Interviews radiophoniques.** Monsieur le Maire s'est exprimé sur ces premiers mois à la mairie d'Azur sur FM souvenirs et port d'Albret FM. L'occasion de parler de notre village sur les ondes !

**Le Lous Mitiéys, version numérique.** Par souci écologique, vous pouvez donner vos noms et prénoms à la médiathèque pour ne plus recevoir la version papier mais uniquement la version numérique.

# ETAT CIVIL

## NAISSANCES

Alba Fores, née le 8 février 2020 ; Leona Decoster Soler, née le 15 mars 2020 ; Marius Dauga, né le 13 mai 2020 ; Iris Paumard Marneffe, née le 11 mai 2020 ; Manel Sablon, né le 12 juin 2020 ; Julia Francia Samatan, née le 20 juillet 2020 ; Jules Azcarraga, né le 25 août 2020 ; Noëlla Cantarel, née le 31 août 2020 ; Maël Mensan, né le 14 septembre 2020 ; Danaé Lacaze, née le 24 septembre 2020 ; Clémence Loustau, née le 16 octobre 2020 ; Livia Pallin, née le 18 octobre 2020 ; Naël Costedoat, né le 6 novembre 2020 ; Anaé Baris Wanègue, née le 29 octobre 2020 ; Maël Bourget, né le 20 novembre 2020 ; Mendy BESSEAU née le 23/12/2020.

Tous nos vœux de bonheur.

## MARIAGES

Magali Sabot et Lewis Jones, le 26 septembre 2020.

Ilse Vollgraf et Gérard Petitalot, le 8 octobre 2020

Tous nos souhaits de bonheur.

## DECES

Jean Laval décédé le 23 décembre 2019. Colette Foulon décédée le 20 septembre 2020.

Danielle Jeamet décédée le 06 octobre 2020 ; Patrice Amiel décédé le 19 octobre 2020 ;

Toutes nos condoléances aux familles éprouvées.

## LA CEREMONIE DES VŒUX

La cérémonie des vœux ne pourra pas avoir lieu cette année  
étant donné la conjoncture actuelle.

Nous vous remercions de votre compréhension.

## MEILLEURS VOEUX 2021







Bulletin élaboré par la Mairie d'Azur

Tél. 05 58 48 13 06 - Fax 05 58 48 07 99 - Email : [mairie.azur@wanadoo.fr](mailto:mairie.azur@wanadoo.fr) - Site : [www.mairie-azur.fr](http://www.mairie-azur.fr)